

100 ANS

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Communiqué de presse, le 4 juin 2014

**Le Centre des monuments nationaux et  
la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)  
signent un partenariat  
au château de Bussy-Rabutin le 19 juin 2014**



Château de Bussy-Rabutin

**Quand Nature rime avec Culture ...**

Le 19 juin prochain, au château de Bussy Rabutin (Côte d'Or), la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et le CMN (Centre des monuments nationaux) signeront une convention nationale permettant à tous les monuments nationaux de promouvoir le patrimoine naturel, la protection de la diversité floristique et faunistique, la découverte des espaces naturels et des jardins, ainsi que l'histoire de ces éléments du patrimoine auprès du grand public.

Ce partenariat sera signé par Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO et Philippe Bélaval, président du CMN. Ce sera l'occasion aussi pour le château Bussy-Rabutin de recevoir l'agrément Refuges LPO.

**Contacts presse :**

Pour le CMN : Camille Boneu – [camille.boneu@monuments-nationaux.fr](mailto:camille.boneu@monuments-nationaux.fr) – 01 44 61 21 86

Pour la LPO : Carine Brémond – [carine.bremond@lpo.fr](mailto:carine.bremond@lpo.fr) – 09 72 45 38 63

Pour plus d'information sur les Refuges LPO : [roxane.burnel@lpo.fr](mailto:roxane.burnel@lpo.fr) 05 46 82 12 34

A la faveur de cette convention et pendant 5 ans, le CMN s'engage à créer des refuges au sein de ses espaces naturels ouverts au public. L'objectif ? Préserver la biodiversité locale, inventorier les espèces, mettre en place des méthodes de gestion écologique pour respecter la flore et la faune et sensibiliser les visiteurs à l'importance de la protection du patrimoine naturel.

Engagé depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité, le CMN développe des techniques de gestion écologique adaptées aux jardins historiques. A ce titre, il a par ailleurs sensiblement réduit l'utilisation des pesticides depuis 2011. Et de nouvelles actions de protection de la nature vont être entreprises : inventaires de la faune et de la flore, préconisations de gestion écologique, animations auprès des visiteurs, réalisations de sentiers pédagogiques ...

La signature de ce partenariat répond aux objectifs fixés par Philippe Bélaval, président du CMN, en 2013, dans le cadre de « Monuments au vert » : *« conserver et restaurer les jardins, mettre en œuvre une transition écologique de leur gestion et de préservation de leur biodiversité, et de mener des actions en faveur de la connaissance des ressources scientifiques et des archives sur l'art des jardins ».*

A ce titre, le Centre des monuments nationaux s'est d'ailleurs engagé à mettre en évidence auprès des visiteurs les richesses écologiques des espaces verts qu'il exploite (Chauve-souris, tulipes et orchidées classées, écrevisses, tilleuls et tant d'autres).

Ce nouveau partenariat s'inscrit également dans l'esprit des prochaines Journées du Patrimoine en septembre prochain consacrées au patrimoine culturel et naturel. Les espoirs que formule Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO, sont principalement destinés à l'élargissement du champ du Patrimoine. Il confie à ce titre : *« C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris que « Les Journées Européennes du Patrimoine » auraient pour thème en 2014 : « Patrimoine naturel, patrimoine culturel ». Décision qui satisfait également les demandes votées majoritairement au CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) concernant les saisines (Agir pour la biodiversité, Education à l'Environnement et au Développement durable). Mais nous souhaitons, qu'au delà du thème retenu pour 2014, l'idée se pérennise dans le temps. »*

Le réseau « Refuges LPO », est le premier réseau de jardins écologiques de France. . Devenir Refuges LPO signifie s'engager à : créer des aménagements pour accueillir la biodiversité, renoncer aux produits chimiques, réduire l'impact sur l'environnement et respecter le cycle de vie des plantes et des animaux.

## **La convention entre le CMN et la LPO**

---

Le partenariat repose sur la **réalisation d'inventaires naturalistes et l'établissement d'indications de gestions écologiques** des jardins, ou espaces naturels du CMN. Ce dernier devra favoriser la mise en place des recommandations de gestion réalisées par la LPO. Cette sensibilisation pourra s'effectuer sous forme de plusieurs formations ou d'envois de documents spécialisés de la LPO (lettres d'infos Refuges, Oiseau mag, fiches techniques, sites web, ...)

La **sensibilisation auprès des publics du CMN** sur les actions entreprises dans les jardins et les espaces naturels des monuments nationaux constitue le deuxième volet du

partenariat. Le public scolaire, enfants et enseignants, sera notamment au cœur de ces dispositifs, avec la diffusion de documentation et la mise en place d'activités spécifiques. L'ensemble du **personnel et des collaborateurs du CMN** seront également sensibilisés aux pratiques respectueuses de la biodiversité et à la mise en place d'une gestion écologique des espaces extérieurs via la rédaction d'articles dans la revue interne en ligne du CMN et la newsletter « Monuments au vert ».

Enfin, un échange de documents utiles (chiffres, photographies, cartes ...) entre le CMN et la LPO permettront de promouvoir l'importance de la biodiversité et de faciliter la mise en œuvre de actions prévues dans le cadre du partenariat.

La convention de partenariat, à compter de sa signature le 19 juin 2014, est applicable pendant 5 ans.

## **« Monuments au vert » : la gestion du patrimoine végétal au Centre des monuments nationaux**

---

En 2014, le Centre des monuments nationaux fête ses 100 ans. Établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, il conserve, restaure, gère, anime et ouvre à la visite près de 100 monuments nationaux propriétés de l'État sur tout le territoire.

**Riche d'un patrimoine vert important** (près de 3000 ha répartis sur 66 monuments) dont notamment les domaines nationaux de Saint-Cloud, Rambouillet et Champs-sur-Marne, l'ensemble des sites présente une **diversité de jardins historiques de toutes les époques**. Ces sites couvrent aussi une grande diversité de paysage culturel, de végétation et de biodiversité formant un patrimoine naturel d'exception.

**Au printemps 2013, le Président de l'établissement, Philippe Béval a présenté un ensemble de mesures en faveur de la mise en valeur des « Monuments au vert »**. Ces actions se déclinent en quatre axes :

- La conservation et la restauration des jardins
- La mise en œuvre d'une transition écologique de la gestion des jardins et de préservation de la biodiversité
- Un renforcement de la communication et la valorisation du tourisme des jardins
- Des actions en faveur de la connaissance des ressources scientifiques et des archives sur l'art des jardins

**Ces différentes actions sont d'ores et déjà engagées**, comme la restauration du parc d'Azay-le-Rideau, des actions en faveur de la préservation des espèces locales comme au domaine de George Sand à Nohant pour la poule noir du Berry, l'étude pour la mise en place d'un plan de gestion pour les domaines de Nohant ou de Talcy et bien d'autres encore à suivre, tout au long de l'année 2014.

Au sein de l'établissement, la Direction de Conservation des Monuments et des Collections est en charge de la conservation et de la restauration de ces espaces, plus de 300 opérations sont conduites sur les monuments chaque année, dont une trentaine sur les jardins. L'entretien de ces espaces est assuré par les services jardins des monuments. Une expertise spécifique au sein de la DCMC permet de coordonner l'ensemble des actions « Monuments au vert » et assurer un suivi des opérations sur le patrimoine végétal.

## **Refuge LPO : un programme national de protection de la nature de proximité.**

---

Un Refuge LPO est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire ou le gestionnaire s'engage moralement à préserver ou restaurer la biodiversité de proximité en respectant la charte Refuge : créer des aménagements propices à la biodiversité, réduire son impact sur l'environnement, interdire la chasse et ne pas utiliser de produits chimiques. Ce programme national, créé en 1921, se décline aujourd'hui auprès des particuliers (sur un balcon, dans un jardin), des établissements pédagogiques (écoles, maisons de retraite, associations) et des collectivités locales ou des entreprises. Avec plus 17 000 terrains et 26 000 ha protégés, et animé localement par le réseau LPO (associations locale), il constitue le 1<sup>er</sup> réseau de jardins écologiques de France. La démarche engagée par les signataires (particulièrement les personnes morales), une fois la convention de 3 à 5 ans signée, comprend une première phase d'inventaires biodiversité, puis la rédaction d'un plan de gestion comportant un état des lieux du site, ses points forts et points faibles, et surtout des préconisations de gestion avec un suivi annuel sur le terrain. Des animations nature peuvent venir renforcer le volet sensibilisation de la démarche. Au terme de la convention, une évaluation est menée afin de juger l'efficacité des actions réalisées et peut donner lieu à son renouvellement.

Ce programme sur mesure, offre donc un réel suivi du site et accompagne du début jusqu'à la fin le gestionnaire du site. Il permet également de sensibiliser tous les usagers à la protection de l'environnement mais aussi de valoriser cet espace par une démarche à la fois scientifique et engagée.

De nombreuses entreprises souhaitant s'engager dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), des élus désireux de mettre en place des mesures concrètes qui s'intègrent à l'Agenda 21 et les valoriser auprès des citoyens, rejoignent ainsi le programme Refuge.

## La LPO en bref

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 46 000 adhérents, 5000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 79 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Elle est le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Michel Métais et présidée par Allain Bougrain Dubourg.

## Préservation des espaces

Avec son réseau de structures locales, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs. Elle gère plus de 20 000 hectares de milieux naturels répartis sur 130 sites dans 21 régions françaises, dont 15 000 ha en réserves naturelles terrestres et maritimes, et 1 350 ha en propriété.

Depuis sa création, plus de 16 500 Refuges ont vu le jour protégeant ainsi plus de 26 000 ha de terrain. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et jardiner nature.

La LPO bénéficie de l'agrément « Protection de l'environnement », ce qui lui permet de porter plainte et de se constituer partie civile contre les infractions aux dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement, par la biais de sa Mission juridique.

## Éducation et sensibilisation

Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément « Éducation Nationale ». Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des ateliers, des visites guidées, des conférences, des expositions... Ainsi, chaque année, plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs sont proposés aux scolaires, soit à plus de 100 000 enfants par an.

Par ailleurs, la LPO développe une activité de tourisme de nature dans les régions. Toute l'année, elle accueille le public dans de nombreux sites naturels comme les réserves ou les cols de migration. Cette offre est présentée dans une vingtaine de guides régionaux de sorties nature et un catalogue national de séjours nature.

La LPO diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues: L'OISEAU magazine, l'OISEAU MAG junior, Rapaces de France et Ornithos. Elle dispose d'un service conseils pour les particuliers et les collectivités.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de triomphe ou encore villa Savoye, constituent quelques-uns des 98 monuments nationaux, propriétés de l'Etat confiés au Centre des monuments nationaux. Premier réseau public français culturel et touristique avec plus de 9,2 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 84 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau.

En 2014, l'établissement célèbre son centenaire.

## Retrouvez le CMN sur

Facebook : <http://www.facebook.com/leCMN>

Twitter : <http://twitter.com/leCMN>

YouTube : <http://www.youtube.com/user/ducdesully>

Instagram : <http://instagram.com/leCMN>

## Monuments placés sous la responsabilité du CMN et ouverts à la visite

### Aquitaine

Grotte des Combarelles  
Abri de Laugerie-Haute  
Abri de Cap-Blanc  
Grotte de Font-de-Gaume  
Site archéologique de Montcaret  
Gisement de La Ferrassie  
Gisement de La Micoque  
Abri du Poisson  
Grotte de Teyjat  
Gisement du Moustier  
Tour Pey-Berland à Bordeaux  
Abbaye de La Sauve-Majeure  
Grotte de Pair-non-Pair  
Château de Cadillac  
Château de Puyguilhem

### Auvergne

Château de Chareil-Cintrat  
Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay  
Château d'Aulteribe  
Château de Villeneuve-Lembron

### Bourgogne

Château de Bussy-Rabutin  
Abbaye de Cluny

### Bretagne

Maison d'Ernest Renan à Tréguier  
Grand cairn de Barnenez  
Sites mégalithiques de Carnac  
Site des mégalithes de Locmariaquer

### Centre

Crypte et tour de la cathédrale de Bourges  
Palais Jacques Cœur à Bourges  
Tour de la cathédrale de Chartres  
Château de Châteaudun  
Château de Bouges  
Maison de George Sand à Nohant  
Château d'Azay-le-Rideau  
Cloître de la Psalette à Tours  
Château de Fougères-sur-Bièvre

Château de Talcy

### Champagne-Ardenne

Château de La Motte-Tilly  
Palais du Tau à Reims  
Tours de la cathédrale de Reims

### Franche-Comté

Cathédrale de Besançon  
et son horloge astronomique

### Paris

Arc de triomphe  
Chapelle expiatoire  
Conciergerie  
Domaine national du Palais-Royal  
Hôtel de Béthune-Sully  
Musée des Plans-Reliefs  
Panthéon  
Sainte-Chapelle  
Tours de la cathédrale Notre-Dame

### Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne  
Château de Jossigny  
Château de Maisons  
Villa Savoye à Poissy  
Domaine national de Rambouillet  
Domaine national de Saint-Cloud  
Maison des Jardies à Sèvres  
Basilique cathédrale de Saint-Denis  
Château de Vincennes

### Languedoc-Roussillon

Château et remparts de la cité de Carcassonne  
Tours et remparts d'Aigues-Mortes  
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon  
Site archéologique et musée d'Ensérune  
Forteresse de Salses

### Midi-Pyrénées

Site archéologique de Montmaurin  
Château d'Assier  
Château de Castelnau-Bretenoux

Château de Montal  
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue  
Château de Gramont

### Nord-Pas-de-Calais

Colonne de la Grande Armée à Wimille  
Villa Cavrois

### Basse-Normandie

Château de Carrouges  
Abbaye du Mont-Saint-Michel

### Haute-Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin

### Pays-de-la-Loire

Château d'Angers  
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

### Picardie

Château de Coucy  
Château de Pierrefonds  
Tours de la cathédrale d'Amiens

### Poitou-Charentes

Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle  
Château d'Oiron  
Abbaye de Charroux  
Site gallo-romain de Sanxay

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

Place forte de Mont-Dauphin  
Trophée d'Auguste à La Turbie  
Site archéologique de Glanum  
Château d'If  
Abbaye de Montmajour  
Monastère de Saorge  
Cloître de la cathédrale de Fréjus  
Abbaye du Thoronet  
Fort de Brégançon

### Rhône-Alpes

Château de Voltaire à Ferney  
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse